

direction

sécurité sociale et environnement

service

des parcs et promenades

Gestion du patrimoine arboré du Cimetière du Bois-de-Vaux

Les plantations selon Laverrière



Le cimetière du Bois-de-Vaux est le plus grand cimetière de la Ville de Lausanne; il s'étend sur une superficie de 18 ha et est composé d'un riche patrimoine végétal (arbres, arbustes, fleurs) qui accompagne l'élément minéral (escaliers, murs, bassins). Les essences qui composent ce décor végétal ont été choisies avec soins par Alphonse Laverrière.

« Traditionnellement l'interprétation iconographique des espèces associe l'idée de deuil, d'affliction, aux cyprès, et attribue de même à chaque espèce une nuance sémantique propre. Dans la composition du Bois-de-Vaux, l'accent paraît porter surtout sur la force expressive des différentes essences. »

Tout à tour, elles mettent en évidence une symétrie, terminent un axe monumental, signalent les bassins d'arrosage, ou soulignent une courbe harmonieuse....



Les Saules pleureurs
« Les saules pleureurs encadrent les petits carrefours des bassins d'arrosage et, d'autres endroits, ils servent de fond aux cyprès et aux types pyramidaux. »

Vers 1950, date à laquelle fut prise cette photo, le saule pleureur était une essence très présente au Bois-de-Vaux. A la fin des années 1970 elle avait entièrement disparu. Depuis quelques années, une prise de conscience a eu lieu, et les saules sont systématiquement réimplantés sur les placettes des bassins d'arrosage.



Les Peupliers d'Italie
« Les peupliers ont été employés dans certains rond-points et aux emplacements où il a été jugé nécessaire de marquer des accents verticaux. »

Ils marquent certaines entrées, encadrent le bassin de la grande place, signalent la présence de sections de concessions spéciales excentrées, et terminent la partie méridionale de l'allée des cyprès. Jusque dans les années 1950, un rideau de peupliers marquait la limite septentrionale du cimetière. Cet alignement de peupliers disparait lors des travaux d'aménagement de l'extension nord.



Les Cyprès
Près de 250 cyprès taillés en forme de fuseau ornent le cimetière. Ils sont souvent associés aux peupliers et à leur tour, accompagnent les bassins, soulignent les axes monumentaux, et signalent les espaces alloués aux concessions.



Les alignements d'arbres
A l'origine, « les arbres choisis pour les avenues sont les tilleuls, les ormeaux et les érables ». Au fil des ans, ces arbres ont été remplacés par d'autres essences. Les ormeaux ont complètement disparu, mais les tilleuls qui bordent l'allée principale, et les érables des allées secondaires sont encore présents.

« Les plantations ont été choisies pour l'enceinte du cimetière ».

Les diverses causes des abattages

Renouvellement naturel

Les premières plantations du cimetière datent du début des années 20. Les arbres sont un matériau vivant en constante évolution. Certains arbres, selon un processus naturel, arrivent en fin de vie, d'autres sont victimes de maladies, de sécheresse due à des conditions climatiques exceptionnelles et bien d'autres choses encore. Ces arbres nous amènent à gérer au mieux le patrimoine arboré dont nous avons la charge. Le renouvellement programmé ou imprévu fait partie de l'entretien normal d'un parc tel que celui du Bois-de-Vaux.

Restauration historique

Les plantations voulues par Alphonse Laverrière, ont, après sa mort, souvent été malmenées, son concept de départ négligé. Les chefs jardiniers successifs ont laissé libre cours à leur créativité. Ils ont imaginé de nouvelles plantations, ont garni les talus d'une quantité importante d'arbustes. Pourtant des écrits de Laverrière existent. Dans ces derniers, il exprime avec clarté ses désirs et ses objectifs quant au visage qu'il souhaitait donner à la végétation du Bois-de-Vaux. Aujourd'hui, notre service, en s'appuyant sur ces écrits, tente de redonner au cimetière le visage qu'aurait voulu lui donner son concepteur.

Réaménagement de section (exemple de la section 28)

Lors de sa construction, cette section fut dotée d'une végétation spécifique: une colonnade de charmillle, à Populus nigra terminaient le grand axe des cyprès et les placettes des bassins d'arrosage étaient encadrées de Saules. Dans les années 60/70 des modifications importantes furent apportées. Lors du dernier réaménagement des Cyprès bleu et des Pinus furent abattus et remplacés par des plantations conformes aux plantations initiales.



Plan original d'A. Laverrière - Plan et coupe de 1942



Photo de la section après replantation

Etat sanitaire et sécurité des usagers

Le site du Bois-de-Vaux est avant tout un cimetière, mais c'est aussi un parc public qui accueille de nombreux visiteurs. La sécurité de ces derniers doit être assurée. C'est pourquoi, les arbres dont la stabilité statique n'est plus garantie doivent être abattus.



La partie de bois sain qui subsiste est ici inférieure à 30%. Elle est donc insuffisante pour assurer la stabilité de l'arbre. Pour des raisons de sécurité, l'abattage devenait urgent.



Ici, les racines étranglent le collet de cet arbre. Cette situation radicalise la condamne et compromet la stabilité statique de l'arbre. On distingue une ouverture qui contient un foyer de pourriture.



Ouverture et foyer de pourriture important à l'intérieur après abattage. La stabilité de l'arbre n'était plus assurée.

Projet de replantation de Populus nigra 'Italica' autour d'un rond-point

Les deux pins ainsi que les cyprès bleus visibles sur cette photo ont été abattus par nos soins. Tout d'abord, le développement important des pins était incompatible avec la gestion de la section, et ensuite, nous avons pu replanter les Peupliers d'Italie qui ornaient le rond-point de la section 18 dans les années 50. La plantation se fera l'année prochaine.



Photo avant abattage de Cupressus arizonica et de deux Pinus



Plan original d'A. Laverrière - Plan et coupe de 1934

Etat sanitaire et impacts esthétiques

En ce qui concerne la gestion des allées du cimetière, nous appliquons la philosophie suivante: l'allée est un ensemble que nous tentons de maintenir le plus longtemps possible. Lorsque certains arbres d'un alignement sont atteints, nous remplaçons seulement les arbres qui doivent l'être. Ce n'est que lorsque 70% des arbres d'une allée sont en mauvais état que l'on se décide à changer l'allée dans sa totalité.



L'allée des Bouleaux (juillet 2005) : Le système racinaire des bouleaux est de type rhizome superficiel. Ces derniers sont sans doute perturbés lors des travaux inhérents à la gestion des inhumations du cimetière. Le manque de ressources racinaires et de réserve de bois leur ont été fatales et ont entraîné la mort de



L'allée des Erables (juin 2004) : L'Acacia plantainoides 'Globosum' est un cultivar issu de sélections horticoles. Son espérance de vie est courte, elle n'est que d'une cinquantaine d'années. Les arbres visibles sur ces photos sont en fin de vie. Ils ont effectué une descente de cime, c'est-à-dire qu'ils ont privilégié certaines parties et ont condamné d'autres zones afin d'assurer leur survie. Au final les arbres se sont épuisés et sont défigurés.



Ce panneau est disponible sur le site internet de la ville

Renseignements tél. 021 315 57 15 ou www.lausanne.ch/parcs_promenades